

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mai 2016

---

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA  
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE130

présenté par  
M. Potier, rapporteur

### ARTICLE 43

À l'alinéa 24, substituer au mot :

« pour »,

le mot :

« pendant ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.